

Bourses du gouvernement français 2010/2011 pour étudiants en Master ou Doctorat et chercheurs polonais

Bourses pour étudiants en **Master** (2ème année) et Post-Master → ≈ **800 €/mois**

- 1 à 9 mois (montant net pour le bénéficiaire)
- 25 bénéficiaires en 2010-2011
- + 4 bénéficiaires pour le “programme Copernic” (Certificat post-master en Management)
- + 1 à 3 bénéficiaires co-financés par le Crédit Agricole et le gouvernement français
- + 4 bénéficiaires financés par la région Île de France

Bourses pour **doctorants** en “co-tutelle” (co-direction) → ≈ **800 €/mois**

- durée du financement : 3 ans (montant net pour le bénéficiaire)
- nombre de mensualités attribuées : 15 (5 mois/année)
- 15 nouveaux bénéficiaires en 2010

Bourses de stage de haut-niveau pour **chercheurs expérimentés** → ≈ **1,400 €/mois**

- 1 à 2 mois (montant net pour le bénéficiaire)
- 25 bénéficiaires en 2010 (1,5 mois en moyenne) + avantages spécifiques : logement, etc.)

Pour toutes les bourses :

- Date limite candidature : **31 mars 2010** (sauf Crédit Agricole 5 avril et Copernic 28 février)
- Frais d'inscription & de scolarité + assurance sociale **couvertes par la bourse**
- Toutes disciplines concernées
- Compétence linguistique en français ou anglais

Plus d'information sur www.ambafrance-pl.org (version polonaise intégrale)
[Bourses > Bourses d'études de master / de thèse en cotutelle / de stage de recherche](#)

Campagne 2009 de bourses du gouvernement français pour étudiants et chercheurs polonais

1 – Stratégie

Le budget « bourses du gouvernement français » (BGF) attribué à l'Ambassade pour 2009 est de 706.000 EUR (identique à 2008). Il constitue un élément important de la stratégie du poste dans le domaine de la coopération scientifique et universitaire.

Les BGF ont été attribuées préférentiellement dans les domaines de coopération scientifique prioritaires rappelés par le plan d'action de l'Ambassade : la santé et la cancérologie en particulier, l'environnement (énergie incluse) et l'agronomie. Egalement en lien avec la coopération universitaire, le droit et les sciences politiques et économiques, en tant que domaines décisifs en terme d'influence, ont fait l'objet d'une attention particulière.

2 – Procédure

Pour les bourses de Master et Doctorat en co-tutelle, les candidat étaient convoqués en entretien individuel d'environ 15 mn (sauf dossier insuffisant ou incomplet).

Une commission de sélection était formée dans chacune des 3 thématiques : sciences/technologie, droit/sciences politiques/économie-gestion, sciences humaines/langues/arts. Pour chaque thématique, la commission incluait un représentant "ad-hoc" de l'Ambassade selon sa spécialité, un représentant du Ministère polonais de l'éducation, des professeurs des universités de Varsovie selon la spécialité (biochimie, littérature), et l'adjoint à l'attaché pour la science et la technologie.

Un jury final restreint a constitué, par interclassement des listes produites par les commissions de sélection thématiques, une liste finale.

Pour les bourses de stage de recherche, la sélection s'est faite uniquement sur dossier.

3 – Résultats

Au niveau Master (2^{ème} année, pour une période académique financée de 9 mois) ou fin de cycle ingénieur, 27 BGF (pour 162 candidatures) ont été attribuées (dont 4 réservées pour le programme Copernic).

Au niveau Doctorat en co-tutelle, 15 BGF (pour 32 candidatures) ont été attribuées dont 11 en sciences et technologie et 4 dans les autres disciplines.

Au niveau stage de recherche (1 à 4 mois de stage, pour des doctorants ou chercheurs), une centaine de mois a été attribuée à près de soixante bénéficiaires (pour 111 candidats).

4- Commentaire et perspectives

Afin de compenser un déficit de candidatures pour les bourses de stage de recherche dans les disciplines prioritaires, en particulier de la part des chercheurs confirmés, nous avons décidé de doubler le montant net perçu par les chercheurs bénéficiaires : l'allocation d'entretien passera ainsi de 767 EUR/mois à 1.374 EUR/mois.

A budget constant, cela se fera au prix d'une diminution par 2 du nombre de lauréats en 2010 (d'une cinquantaine en 2009 à 25 en 2010).

Rappelons enfin qu'aux BGF s'ajoutent :

- les bourses non-financées par le MAEE mais pour lesquelles l'Ambassade réalise la sélection (4 bourses de master de la région Ile de France)
- les bourses financées par le département mais pour lesquelles l'Ambassade ne réalise pas la sélection (bourses Eiffel master et doctorat)
- les bourses du fond de coopération (pour études professionnalisantes, du lycée professionnel jusqu'à la licence professionnelle).